

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2017

ORDRE du JOUR :

- Adoption du compte rendu du dernier conseil municipal
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Délibération : adhésion réseau "eborn" du SDE 07
- Courrier PMI
- ADAP : deuxième tranche
- Etude chauffage salle polyvalente
- Délibération : DETR et FSIL
- Demande de subvention à la région
- Courrier sous-préfecture
- Délibération : transfert caisses CCAS et Ecole dans budget général
- Convention de mise à disposition salle polyvalente pour activité théâtre
- Convention SIL
- Logiciel cimetière
- Composition commissions communales
- Questions diverses

PRESENTS: CHAZALON Florence, DALZON Michel, DHAINÉ Martine, DUJANCOURT Chantal, FAUGIER Christian, MAHEY Alain, MENU Michèle, REYNAUD Angélique, ROCHER Michel.

ABSENTS EXCUSES, pouvoirs de : LEMMENS Guy à ROCHER Michel, ROMESTANT Richard à MAHEY Alain.

Le maire propose de reporter la question ADAP : deuxième tranche au prochain conseil.

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Désignation du Secrétaire de Séance : Dujancourt Chantal.

1/ Adhésion réseau "eborn" du SDE 07

Le conseil municipal valide l'adhésion au réseau « eborn » du SDE 07, pour l'équipement d'une borne électrique dans la commune (avec subventions du SDE, de l'Etat et reste à régler par la commune soit 200 €).

2/ Courrier PMI

Lecture du courrier adressé par la Direction Générale Adjointe Solidarités, Education et Mobilités

du Département qui émet un avis défavorable pour l'accueil des 3 à 6 ans, en périscolaire les Mardi et vendredi de 15h à 16h30, dans le cadre d'une création d'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) dans les locaux de l'école publique de Chandolas.

Le maire propose de faire une demande de dérogation.

3/ Etude chauffage de la Salle Polyvalente

Dossier confié à Michel ROCHER qui devra présenter différents devis pour le chauffage de la Salle Polyvalente afin d'optimiser les coûts.

4/ Délibération : DETR (Dotation d'Etat des territoires ruraux) et FSIL (Fonds de soutien pour l'investissement local)

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour des demandes de subventions DETR et FSIL.

5/ Demande de subvention à la Région

Les demandes de subvention qui transitaient par le Pays d'Ardèche méridionale doivent désormais être adressées directement à la Région.

Le conseil municipal donne un avis favorable pour présenter à nouveau le dossier de rénovation du logement situé au-dessus de l'école (déjà présenté en 2016 et non retenu par la Région).

6/ Courrier sous-Préfecture

Le maire donne lecture du courrier de Madame la Sous-Préfète qui accepte les démissions des fonctions de 1^{er} Adjoint de Christian FAUGIER et de 2^{ème} Adjoint de Martine DHAINE. Ils restent tous deux membres du Conseil Municipal. Le maire propose de prendre le temps de la réflexion pour désigner un autre adjoint.

7/ Délibération : transfert des caisses CCAS et Ecole dans le budget général

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour :

- Dissoudre le CCAS, créer une commission des Affaires sociales et transférer le budget du CCAS dans le budget de la commune,
- Transférer le budget de la Caisse de l'école dans le budget de la commune.

8/ Convention de mise à disposition de la Salle Polyvalente pour activité théâtre

Une demande de mise à disposition de la Salle Polyvalente le Jeudi matin de 9h à 12h pour des activités théâtre sous forme d'ateliers, a été déposée en mairie.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour rencontrer l'association qui a fait cette demande et envisager les conditions matérielles et les coûts d'une mise à disposition et de la signature d'une convention.

9/ Convention SIL (Signalétique d'information locale)

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la signature d'une convention avec la Communauté de Communes pour une deuxième tranche de signalétique locale.

10/ Logiciel Cimetière :

Présentation de 2 devis concernant la mise en place d'un logiciel de gestion des deux cimetières de la commune.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable : 10 pour et 1 contre (Michel Dalzon) pour l'acquisition auprès de la société ADIC informatique à UZES d'un logiciel d'un montant de 7067 € ttc et pour l'inscription de cette opération dans le budget 2017.

11/ Composition des commissions communales

Suite aux diverses modifications intervenues au sein du conseil municipal, le maire propose de mettre à jour la composition des commissions communales telles qu'elles ont été composées par délibération du 29 mars 2014.

Le tableau de composition de ces commissions sera disponible en mairie.

Fin de la séance, 20h 30.